



Séquestration de biens et d argent suite à separation

Par **ventdesoleil**, le **16/10/2014** à **12:52**

Bonjour et merci d avance pour vos réponses

J ai quitté mon compagnon mi juillet. La maison lui appartenant, j ai trouvé une location. Il m a interdit l accès à sa maison et garde mes biens personnels. Et surtout il refuse de me rembourser un prêt de 20000€ que je lui ai fait (reconnaissance de dette en ma possession et premiers remboursements effectués). Je suis allée porter plainte à la gendarmerie, qui m a proposé de l appeler. Il leur a dit ne rien me devoir prétendant m avoir lui même fait un pret il y a 4 ans pour un camping-car acheté en commun. Il se base sur le fait que la carte grise est à mon nom. Mais j ai la preuve que chacun d'entre nous a fait un chèque au magasin et de plus, mes relevés bancaires prouvent si besoin était, que je n avais absolument pas besoin d un pret si cet achat avait été personnel.

Il refuse de me parler et me fait envoyer des mails par sa fille ainsi que ce jour une lr/Ar signée par sa fille, disant qu il me rendra 3 choses (machines à laver, sécher ...) et qu il garde le reste.

Je souhaiterais savoir si un courrier envoyé par sa fille a une quelconque valeur.

Et sauriez-vous des conseils à me donner pour défendre mes droits ?

Un grand merci pour votre aide

Bien cordialement